

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 29 mai 2020

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, Maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, M. SCHWARTZ Pierre, Mme JAOUAD Marie-Christine, M. SAUVEGET Nicolas, Mmes DRUI Anne, KOCH Claudine, ROHR Sophie, MM. CONRAD Alexandre, DRUI Daniel, DRUI Philippe, GANGLOFF Claude, WILSIUS Régis.

Absents : M. JACQUIN André a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille.  
M. MULLER Jean-Marie avec excuses.

La séance débute à 19 heures 13. Monsieur Vincent LEONARD est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers présents.

### **017-2020 Créations de commissions communales et extra-communales :**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre en place 6 groupes de travail constitués des commissions communales comme suit :

**GROUPE 1 : FINANCES ET INTERCOMMUNALITE** comprenant les commissions : Finances - Aides sociales - Intercommunalité – Administration générale et constitué par M. **Cyrille FETIQUE**, Mme Anne DRUI, M. Daniel DRUI, M. Philippe DRUI et Mme Claudine KOCH.

**GROUPE 2 : TRAVAUX ET URBANISME** comprenant les commissions : Travaux - Voirie - PLU/Urbanisme Personnels communaux - Cimetières et constitué par **M. Vincent LEONARD**, Alexandre CONRAD, Daniel DRUI, Philippe DRUI et Régis WILSIUS.

**GROUPE 3 : HYGIENE-SECURITE – BATIMENTS COMMUNAUX ET ASSAINISSEMENT** comprenant les commissions : Hygiène et Sécurité - COVID 19 - Bâtiments communaux - Assainissement - Défense incendie/Eclairage public et constitué par M. **Pierre SCHWARTZ**, M. Alexandre CONRAD, M. Vincent LEONARD et M. Régis WILSIUS.

**GROUPE 4 : SALLE A.J.L.C – ECOLES – PERISCOLAIRE ET MANIFESTATIONS** comprenant les commissions : Salle A.J.L.C - Ecoles - ANIM COM 13 - Périscolaire - Manifestations communales et constitué par Mme **Marie-Christine JAOUAD**, Mme Claudine KOCH, Mme Sophie ROHR et M. Nicolas SAUVEGET.

**GROUPE 5 : COMMUNICATION – ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS COMMUNALES** comprenant les commissions : Communication / I.H - Site internet - Associations - Animations communales et Echo municipal et constitué par M. **Nicolas SAUVEGET**, Mme Marie-Christine JAOUAD, Mme Sophie ROHR et M. Pierre SCHWARTZ.

**GROUPE 6 : FORÊT - PECHE/CHASSE – ENVIRONNEMENT ET MONDE AGRICOLE** comprenant les commissions : Forêt - Chasse et pêche - Environnement - Monde agricole et Association foncière et constitué par **M. Cyrille FETIQUE**, M. Alexandre CONRAD, Mme Anne DRUI, M. Claude GANGLOFF, M. André JACQUIN, Mme Sophie ROHR et M. Régis WILSIUS.

**Commission d'appels d'offres** : Après en avoir délibéré le Conseil municipal désigne comme membres de la Commission d'appels d'offre les conseillers suivants :

Titulaires : M. LEONARD Vincent, M. Pierre SCHWARTZ, Mme Marie-Christine JAOUAD.  
Suppléants : M. André JACQUIN, M. Claude GANGLOFF, M. Nicolas SAUVEGET.  
selon l'ordre respectif des membres titulaires.

**Commission des Présidents d'Association** : M. Nicolas SAUVEGET, Mme Marie-Christine JAOUAD et M. Pierre SCHWARTZ.

**Commission Communale Consultative de chasse et d'adjudication de chasse** : Le Conseil municipal désigne les membres titulaires comme suit : M. Cyrille FETIQUE, Mme Anne DRUI, M. Philippe DRUI, M. André JACQUIN, M. Nicolas SAUVEGET.

**018-2020 Désignation des délégués communaux** : Ont été désignés comme délégués communaux :

- **au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Sarralbe** : M. Cyrille FETIQUE et M. Régis WILSIUS. M. Vincent LEONARD est désigné délégué suppléant.
- **au Syndicat Intercommunal pour la mise en valeur des Etangs de la Région de Puttelange** : M. Vincent LEONARD et M. André JACQUIN. M. Régis WILSIUS est désigné délégué suppléant.
- **au Syndicat Forestier Intercommunal de St-Jean Rohrbach** : M. Claude GANGLOFF et M. Cyrille FETIQUE. M. André JACQUIN est désigné délégué suppléant.
- **Délégués aux Ecoles** : Mme Marie-Christine JAOUAD et Mme Claudine KOCH. Mme Anne DRUI est désignée déléguée suppléante.
- **Déléguée à la Sécurité routière** : M. Pierre SCHWARTZ et M. Alexandre CONRAD est désigné délégué suppléant.
- **Déléguée à la Défense Nationale** : Mme Claudine KOCH. Mme Anne DRUI est désignée déléguée suppléante.

**019-2020 Indemnité du maire** : Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;  
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.  
Le conseil municipal, sous la présidence de M. LEONARD Vincent, 1<sup>er</sup> Adjoint, décide à l'unanimité des conseillers présents, de fixer, avec effet au 18 mai 2020, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire pour une population de 966 habitants au taux maximal de 40,3 % de l'indice brut 1027 et ce pour la durée du mandat.  
Ne participe pas au vote : M. Cyrille FETIQUE.

**020-2020 Indemnités des adjoints** : Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,  
Vu les arrêtés municipaux du 29 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au maire.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. FETIQUE Cyrille, maire, décide à l'unanimité des conseillers présents, de fixer, avec effet au 29 mai 2020, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au maire pour une population de 966 habitants au taux maximal de 10,70 % de l'indice brut 1027 et ce pour la durée du mandat.

Ne participent pas au vote : M. Vincent LEONARD, M. Pierre SCHWARTZ, Mme Marie-Christine JAOUAD et M. Nicolas SAUVEGET.

**021-2020 Travaux de fauchage 2020** : Le maire précise les différents travaux de fauchage prévus par l'entreprise CLEMENT Travaux ruraux et débroussaillage pour l'année 2020, selon un devis du 11 mai 2020 d'un montant de H.T 1.433,25 €, soit 1.719,90 € T.T.C. Ceci représente une augmentation globale de + 5% par rapport au devis de 2019.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte ce devis.

**022-2020 Avenant à la convention A.S.T LOR'N** : Le maire rappelle les termes de la délibération du 21 février 2019 relative à la convention émise par A.S.T LOR'N datée du 31 janvier 2019. Il fait lecture des termes de l'avenant du 18 mai 2020 à ladite convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte les termes finaux de cet avenant et autorise le maire à la signer.

**023-2020 Contrat de maintenance A.D.I.C Informatique** : Le maire présente la proposition du contrat de maintenance de la société A.D.I.C Informatique pour le logiciel IMPRIM MEGA pour un montant annuel de 120,00 € H.T. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte cette proposition et autorise le maire à signer ledit contrat.

**024-2020 Adhésion aux Amis du Pays d'Albe 2020** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents, adhère à l'association « Les Amis du Pays d'Albe » pour l'année 2020. Le montant de la cotisation est de 25 €, qui sera versé à l'association.

**025-2020 Renouvellement des bons alimentaires pour l'année 2020** : Le maire rappelle les différentes aides apportées à des habitants depuis plusieurs années en l'absence d'un budget C.A.S spécifique. Il explicite les aides notamment sous forme de bons d'achats alimentaires octroyés depuis le début d'année. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide les différents bons alimentaires déjà émis pour des montants respectifs de 2 x 60 € en instance de paiement via la trésorerie sur le compte 6713 Secours et dots. Ces bons alimentaires sont valables auprès du supermarché MATCH de Puttelange aux Lacs.

Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, valide au final le principe d'accorder à l'avenir des bons alimentaires à hauteur de 60 € par personne, selon accord au cas par cas du maire, et ce pour une période déterminée d'octobre de l'année N à mars de l'année N+1, et ce d'année en année.

**026-2020 Subvention au Conseil de Fabrique** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal verse une subvention de  $231,58 + 42,19 + 22,00 = 295,77$  € au Conseil de fabrique pour le remboursement de frais téléphoniques, de diverses fournitures de bureau et de produits de nettoyage. La délibération est prise à l'unanimité des conseillers présents moins une voix. M. Vincent LEONARD ne participe pas au vote.

**Divers et communications** : Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

Le maire informe en préambule de l'ouverture des écoles le 02 juin 2020 ; de l'ouverture de l'agence postale communale les mardis et jeudis de 8h30 à 11 h ; de l'ouverture de la décharge des déchets verts les mercredi et samedis à partir du 03 juin 2020 de 9h à 12h et de 13h à 17h et de distribution des premiers masques durant la semaine prochaine.

- Une demande de nouvelle convention avec l'association « 30 Millions d'Amis » pour l'année 2020 sera émise par le maire.
- Courrier de l'E.N relatif au retrait du poste de dédoublement CP/CE1 à la rentrée scolaire de septembre 2020.
- Information sur la non acceptation par la Sous-Préfecture de M. Régis WILSIUS comme conseiller communautaire suppléant. Discussions entre le maire et la Sous-Préfecture. Procédure future à mettre en œuvre pour validation de M. Régis WILSIUS en qualité de délégué communautaire suppléant à la C.A.S.C.
- Versement de toutes les subventions restées en instance aux associations.
- Propositions du CME émises lors de la réunion du 07 février 2020 seront vues la prochaine réunion.
- Courrier du Cyclo-club relatif à l'annulation du loto du 15 mai 2020. Point à faire sur toutes les autres réservations.
- Retour jumelage SOTZWEILER : information de la date retenue en 2020 eu égard au COVID 19.
- Annulation fête du village à voir – Forains ?

■ Prochaine réunion du conseil municipal pour les comptes administratifs et les budgets primitifs : 26 juin 2020 à 19h avec au préalable réunion de présentation, d'explication pour les budgets.

■ Problème de gravillons sur le Grand rue suite aux travaux AEP - pose de panneaux à mettre en œuvre.

■ Problématique des fissures dans les trottoirs. Nouvelle action à mettre en œuvre avec SMTPF et IDP Consult. Cas de la rue Saint-Jean à voir.

■ Cadeau aux élèves quittant le CM2. Proposition d'une calculatrice à la place des dictionnaires. Validation.

La séance est levée à 21 heures 17.

Publié le 02 juin 2020.

Le maire  
Cyrille FETIQUE

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent	Mme Marie-Christine JAOUAD	M. Pierre SCHWARTZ
M. Nicolas SAUVEGET	M. Alexandre CONRAD	Mme Anne DRUI	M. Daniel DRUI
M. Philippe DRUI	M. Claude GANGLOFF		Mme Claudine KOCH
	Mme ROHR Sophie	M. WILSIUS Régis	